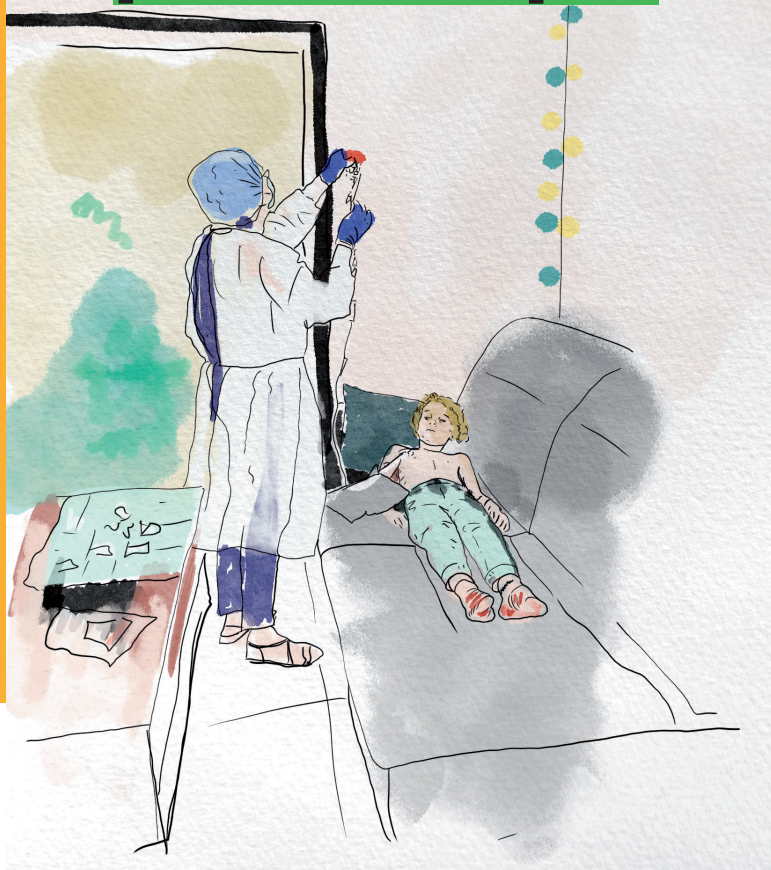


Hospitalisation à domicile pédiatrique



Hôpital femme-enfant-adolescent
8 quai Moncoussu – 44 000 Nantes

Présentation de l'unité

L'hospitalisation à domicile pédiatrique permet de prendre en charge des enfants de 0 à 18 ans dont l'état ne justifie plus le maintien à temps complet dans une unité hospitalière mais nécessitant des soins d'une qualité et d'une technicité égales à ceux qu'ils recevaient au cours de leur séjour hospitalier.

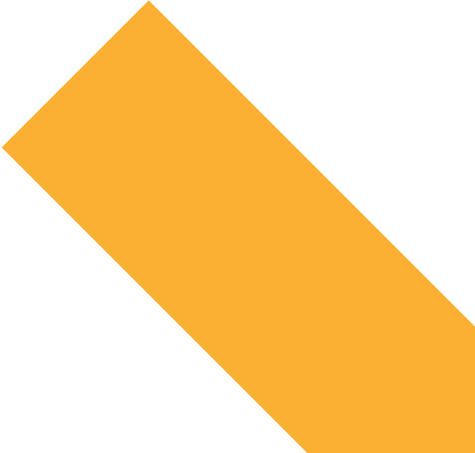
C'est une alternative à l'hospitalisation conventionnelle qui permet d'assurer des soins médicaux et paramédicaux au domicile.

Composition de l'équipe

- Médecin coordonnateur : Dr Marie-Laure Couec
- Cadre de santé
- Une équipe d'infirmières puéricultrices

L'ensemble de l'équipe collabore et coordonne les soins avec des partenaires extra hospitaliers : médecin traitant, kinésithérapeutes, infirmière libérale, prestataire de service et Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Indications

- Prise en charge de nouveaux-nés à risque.
 - Difficultés d'alimentation, soutien de l'allaitement maternel.
 - Bilan sanguin sur voie centrale ou périphérique.
 - Perfusion et antibiothérapie intra-veineuse.
 - Injection sous cutanée.
 - Nutrition entérale et parentérale.
 - Chimiothérapie.
 - Pansements complexes.
 - Prise en charge de la douleur.
 - Soins palliatifs.
 - Éducation thérapeutique.
- 

Modalités d'admission

L'admission en HAD est réalisée par le médecin référent de l'enfant, le cadre de santé et le médecin traitant.

L'équipe établit un projet de soin personnalisé en accord avec les parents.

Le domicile familial doit se situer dans un périmètre de 30 km autour du CHU de Nantes.

Un adulte doit être présent avec l'enfant lors du passage de l'infirmière-puéricultrice.

Organisation de la prise en charge à domicile

La prescription est initiée et réévaluée par le médecin référent de l'enfant en lien avec les infirmières puéricultrices. Les soins sont assurés au domicile entre 8h et 20h. L'horaire de ce passage peut varier.

Le nombre de passages à domicile est fixé en fonction des besoins de l'enfant.

Une permanence avec astreinte téléphonique est effectuée 24h/24 et 7j/7.

La préparation et l'acheminement de tout ou partie des traitements médicamenteux en lien avec la pharmacie hospitalière et du matériel nécessaire aux soins de l'enfant sont assurés par l'HAD. Le lieu de stockage des médicaments à domicile doit être identifié et sécurisé.

Le soin est réalisé au domicile, dans un lieu dédié, nettoyé au préalable pour rester dans des conditions d'hygiène optimales.

Des moyens antalgiques médicamenteux et non médicamenteux sont déployés pour appréhender le soin (distraction, langage hypnotique...).

Des clowns de l'association Le Rire Médecin interviennent à domicile une fois par semaine.

Contact



Bureau HAD

Tél. 02 40 08 31 70



Infirmières puéricultrices

Tél. 06 09 79 40 39 (24h/24)



Cadre de santé

Tél. 02 40 08 35 25

En cas d'urgence vitale : SAMU 15

VOTRE AVIS EST PRÉCIEUX POUR NOUS !

Partagez votre expérience et participez à l'amélioration de la qualité des soins.

Scannez ce qrcode ou écrivez-nous à

votreavis@chu-nantes.fr



AUX NOUVELLES
FRONTIÈRES
DE LA SANTÉ

Direction de la communication
Mars 2026

CHU-NANTES.FR   